

Polémique / Fièvre Lassa

Un seul décès confirmé, selon le gouvernement

La fièvre hémorragique à virus Lassa n'a enregistré qu'un seul décès confirmé, a précisé hier mardi lors d'une conférence de presse, le ministre de la santé, Prof. Moustapha Mijiyawa.



PAGE 11

POLITIQUE



Décentralisation et développement

Presque toutes les conditions sont réunies pour la tenue des élections locales au Togo

PAGE 3

ECONOMIE

STATISTIQUES DE CREATION D'ENTREPRISES AU CFE DU TOGO 2012-2018



Gouvernance économique

Le nombre d'entreprises créées au Togo a doublé depuis 2012

Pour faciliter la création d'entreprises et améliorer le climat des affaires au Togo, le gouvernement togolais a pris des décisions appropriées pour simplifier le processus de création d'entreprises...

PAGE 5

Week-end des internationaux Togolais

Le Togolais Sewonou Koidjo fait bonne impression

PAGE 10



« Embarrassée » et « dépassée »,

La CPI libère Gbagbo et Blé Goudé de justesse, sans pouvoir rendre justice

Heureusement, de justesse mais sans véritable justice, l'acquittement de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, ainsi que celui de son co-accusé Charles Blé Goudé, intervient enfin ! Il aura fallu 7 ans d'incarcération et la veille de la prochaine élection présidentielle ivoirienne, pour que cet acquittement prononcé hier, charrie l'émotion de plusieurs millions de personnes à travers le monde. Mais, cette bonne nouvelle ne manque ...

PAGE 4

ANALYSE

Faure Gnassingbé a réussi à faire du 13 janvier un moment de recueillement

Pendant longtemps, le 13 janvier était un moment de ferveur dans notre pays. Dans un passé récent, cette date était qualifiée de « fête de libération nationale » par l'ex-parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). Toutefois à son avènement à la magistrature suprême, le chef de l'Etat actuel, Faure Gnassingbé n'a pas hésité à faire de cette date un simple moment de recueillement pour les Togolais. C'est aussi à la faveur du processus de réconciliation nationale en cours dans notre pays...

PAGE 3



*Vous Présente Ses Meilleurs Voeux
Et vous souhaite une bonne Et Heureuse
Année*

2019

	SOMMAIRE	<p>Côte d'Ivoire / Acquittement de Gbagbo et de Blé Goudé Le choix de la raison ?</p>  <p>P 4</p>	<p>Finances publiques Les contrôleurs financiers à l'école de la gestion axée sur les résultats</p>  <p>P 5</p>	<p>Développement du football togolais Que retenir de la visite de la Fifa au Togo?</p>  <p>P 10</p>	<p>Justice Folly Satchivi sur la voie d'une condamnation à la prison</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	---	--	---	---

Retour sur les principaux faits marquants de l'actualité au Togo du 7 au 13 janvier 2018

La grâce présidentielle accordée à 454 détenus par le Président Faure Gnassingbé, la rentrée Parlementaire des députés élus le 20 décembre 2018, la visite au Togo du président de la Fifa, Gianni Infantino, la présentation du bilan des activités 2018 au ministère du développement à la base et bien d'autres sujets ont constitué les faits marquants de l'actualité au plan national au cours de cette semaine qui s'achève.

Le gouvernement apporte son soutien aux réfugiés Ghanéens. Des réfugiés ghanéens en provenance de la localité de Chereponi ont débarqué la semaine dernière dans la ville de Mango (Région des savanes) fuyant les violences communautaires entre les Konkomba et les Tchokossi. Ces hommes et femmes qui sont venus pour rechercher de la protection et de l'assistance en terre togolaise sont estimés à 14 840 selon les agents du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. Dès qu'il en a été informé, le gouvernement à travers une délégation conduite par le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile a effectué le lundi 7 janvier 2019, un déplacement dans le camp qui les accueille au nord du pays précisément dans la ville de Mango (à 550 km de Lomé). Selon le ministre Yark Damehane, il s'agissait d'une visite de soutien et d'accompagnement de ces déplacés à qui des vivres et non vivres ont été distribués. « Cette situation nous amène encore une fois à demander à nos compatriotes de tout mettre en œuvre pour que la paix dont nous

jouissons puisse être préservée. Rien ne peut se faire sans la paix, rien ne peut se faire sans la sécurité », a-t-il insisté avant d'appeler l'ensemble des populations togolaises à faire preuve de convivialité envers ces personnes déplacées. Il faut rappeler qu'en 2018, la préfecture de Dankpen avait accueilli plus de 1500 personnes ayant fui les localités de Saboba et de Tchirkpeni au Ghana suite à un conflit foncier ayant opposé Tchokossi et Konkomba. Des morts et plusieurs blessés avaient été enregistrés.

Faure Gnassingbé gracie 454 détenus de droit commun

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, a accordé, à travers un décret signé le 03 janvier 2019, la grâce présidentielle à 454 détenus sur toute l'étendue du territoire national. La mesure décidée après avis du Conseil supérieur de la magistrature est entrée en application le mardi 08 janvier 2019, avec la libération, dans 13 prisons civiles, des détenus dont la plupart ont déjà purgé plus de la moitié de leur peine. A Lomé, où la population carcérale est la plus importante, ce sont 177 personnes qui

ont recouvré leur liberté. Selon Akibou Idrissou, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DAPR) cette décision permettra de « décongestionner les cellules et réduire le nombre de détenus en charge ». Voici la répartition du nombre de détenus libérés dans les autres prisons : Tsévié (20), Notsé (13), Mango (09), Sokodé (35), Atakpamé (35), Kpalimé (58), Kanté (06), Kara (13), Dapaong (26), Aného (39), Bassar (15) et Vogon (8).

L'Assemblée nationale a effectué sa rentrée Parlementaire

Une semaine après la proclamation des résultats définitifs des législatives du 20 décembre, les députés nouvellement élus ont effectué le 8 janvier leur rentrée Parlementaire en respect de l'article 52 alinéa 2 de la Constitution et de l'article 1er alinéa 2 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Cette session a été présidée par le doyen d'âge, André Kwassi Johnson de l'Union des Forces de Changement (UFC). Les travaux ont essentiellement porté sur l'adoption du projet de l'ordre du jour. Ensuite les députés ont écouté deux communications.

Dans son discours à l'ouverture des travaux, le Doyen d'âge des députés, André Johnson a souligné que les défis qui attendent les députés sont énormes pour faire avancer le Togo sur la voie du développement et de la construction de la destinée commune. « Il s'agit d'aller rapidement aux réformes constitutionnelles et institutionnelles afin de consolider la paix dans notre pays. J'ai foi en notre capacité à transcender

prochaines séances plénières. Mais bien avant, une commission est mise en place pour revisiter le règlement intérieur du parlement. Elle est composée de 7 représentants du parti UNIR, 4 des partis de l'opposition et 2 des candidats indépendants.

Le MDBEJ a présenté son bilan 2018

L'année 2018 s'est achevée sur une note de satisfaction au vu des résultats obtenus dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement à la base, a indiqué jeudi 10



nos divergences pour faire évoluer le cadre institutionnel et politique, une profonde aspiration du peuple togolais », a-t-il souhaité. L'élection du bureau de la nouvelle assemblée nationale togolaise et surtout de son président est attendue lors des

janvier 2018, le ministre en charge de ce secteur, Victoire Tomégah-Dogbé, qui a souligné un taux d'exécution de 94% de la lettre de mission. Durant la période sous revue, 16 002 emplois durables ont été créés au profit des

Suite à la page 3



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

ANALYSE

...Le 13 janvier est une date autre qu'anecdotique dans l'histoire du Togo. Le premier président du Togo et père de l'indépendance, Sylvanus Olympio a été assassiné le 13 janvier 1963 dans des conditions restées encore floues jusqu'à ce jour. Feu général Gnassingbé Eyadema, ancien président de la République togolaise qui faisait partie du commando, qui s'est rendu à la résidence du

chef de l'Etat dans la nuit du 12 janvier 1963, afin de se faire entendre sur certaines revendications, a affirmé de son vivant être l'auteur du coup de feu qui a atteint mortellement ce dernier à la poitrine.

Pendant des décennies, cet assassinat a nourri les ressentiments poussant les Togolais rangés dans deux camps à s'affronter. Le général Eyadema et le fils du défunt président en la personne de Gilchrist Olympio étaient les deux têtes qui incarnaient ce

combat fratricide. Mais cela n'a rien donné de positif pour les Togolais, si ce ne sont que des douleurs, des morts, des séquelles à vie.

Arrivé pourtant au pouvoir dans des conditions difficiles, Faure Gnassingbé a décidé de prendre des mesures pour corriger les erreurs du passé, apaiser les cœurs, mettre fin à ces affrontements stériles et réconcilier les Togolais. A la place des défilés militaires et civils pompeux auxquels l'on

assistait par le passé, le 13 janvier est devenu une date de recueillement pour passer pratiquement inaperçu aujourd'hui.

Le 27 avril qui est la réelle date de la libération nationale et qui était ignorée à un moment donné de l'histoire du pays est promue jusqu'à ce jour avec une restauration de l'histoire du père de l'indépendance et la reconnaissance nationale de son combat. Il reste certes du chemin à parcourir pour apaiser totalement le pays et parachever la

réconciliation nationale, mais c'est une grande avancée, parce que le Togo vient de loin. Ce n'est pas donné à n'importe qui de réussir à convaincre des personnes qui étaient attachés à une célébration de l'abandonner du jour au lendemain pour les beaux yeux d'adversaires politiques considérés comme des ennemis. Et de surcroît des gens de son propre camp. Ces acquis sont entièrement à l'actif du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Edem Dadzie

Décentralisation et développement

Presque toutes les conditions sont réunies pour la tenue des élections locales au Togo

La décentralisation devrait prendre une vitesse de croisière au cours de cette année. Prévues pour se tenir en 2018, les élections locales devraient finalement avoir lieu en 2019. Lors de la dernière session des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) tenue le 22 décembre dernier à Abuja au Nigéria, le Togo a pris l'engagement, dans la droite ligne de la poursuite des mesures de sortie de crise de les organiser au cours de la nouvelle année.

L'année dernière, un grand pas avait été franchi dans la marche vers la décentralisation. Les élections locales étaient d'ailleurs programmées selon le chronogramme rendu public par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Les députés, de leurs côtés, avaient étudié et adopté le projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. Entre-temps, il y a eu l'adoption de la loi n° 2007-008 du 29 juin 2017, portant création de nouvelles

communes au Togo. Elle touche des aspects comme le nombre de conseillers par commune, par préfecture et par région, l'intercommunalité comme mode de coopération obligatoire entre les communes d'une même préfecture, de même que pour les communes du grand Lomé composés des préfectures d'Agoue Nyivé et du golf.

Les autres points concernent la création du district autonome du grand Lomé, la nouvelle répartition des compétences entre compétences propres, compétences partagées

et compétences transférées, la limitation des mandats des élus locaux à deux au maximum et la prise en compte de nouvelles dispositions relatives à l'organisation financière des collectivités locales. Malgré ces avancées importantes, les élections locales n'ont pas pu tenir l'année dernière. Mais pour beaucoup d'acteurs notamment de la société civile, il faut y aller et transférer rapidement le pouvoir aux collectivités locales.

Cela permettra de responsabiliser les communautés en faveur de leur développement,



Payadowa Boukpepsi

de renforcer le processus de développement à la base et limiter l'échec des projets de développement. Si tout va bien donc et conformément au souhait émis par les plus hautes autorités de l'Etat togolais, cette année sera la bonne. D'ailleurs les membres du parti au pouvoir ont récemment déclaré se préparer pour ces élections.

La Coalition de l'opposition

quant à elle continue de se faire désirer. Mais ce serait une erreur de plus pour elle de rater cet autre rendez-vous si ce dernier venait à tenir. Les acteurs souhaitent quand même une décentralisation réussie, donc inclusive. Mais à un moment il va falloir y aller, parce que les avantages seront énormes pour le pays.

Edem Dadzie

Retour sur les principaux faits marquants de l'actualité au Togo du 7 au 13 janvier 2018

Suite de la page 2

jeunes et 57 365 emplois temporaires ont profité à des jeunes et des femmes. 40 infrastructures socioéconomiques correspondant à 312 unités d'infrastructures ont été réalisées au profit des communautés, 91 394 élèves du préscolaire et du primaire ont bénéficié du programme des cantines scolaires. Dans le secteur de l'artisanat,

691,1 millions FCFA ont été investis. Dans le détail, 27 centres ont été construits ou réhabilités, 1852 artisans ont été formés ...en technique de création et de gestion de PME. 353 artisans ont eux, participé à des manifestations foraines nationales et internationales. Quant au volet de la promotion de la jeunesse, 4455 jeunes ont renforcé leur employabilité dans le

volontariat et 2364 micro-entreprises et PME ont été créées. Notons que ces chiffres ont été dévoilés lors de la présentation du rapport de la revue annuelle de performance 2018 du Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDEJ).

Le Togo mobilise 13 milliards de FCFA sur le marché financier de

l'UEMOA

Le Togo a bouclé jeudi sa première opération sur le marché financier régional de l'UEMOA pour le compte de l'année 2019. Alors qu'il recherchait 20 milliards FCFA, le pays s'est vu servir 18,625 milliards FCFA par les investisseurs du marché. Une meilleure performance comparée pour sa première sortie sur ce même marché l'année dernière. Sur ces

soumissions, le Trésor public ne retiendra que 13,625 milliards FCFA, qui viendront soutenir le budget de l'Etat, arrêté à 1461 milliards FCFA. En 2019, le Togo prévoit de mobiliser sur ce marché 390 milliards FCFA dont 95 milliards FCFA au premier trimestre. Pour ce premier trimestre, les ressources à mobiliser se répartissent entre Bons assimilables du trésor pour 40 milliards FCFA et 55 milliards FCFA pour les émissions d'Obligations Assimilables du Trésor.

Côte d'Ivoire / « Embarrassée » et « dépassée », La CPI libère Gbagbo et Blé Goudé de justesse, sans pouvoir rendre justice

Heureusement, de justesse mais sans véritable justice, l'acquittement de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, ainsi que celui de son co-accusé Charles Blé Goudé, intervient enfin ! Il aura fallu 7 ans d'incarcération et la veille de la prochaine élection présidentielle ivoirienne, pour que cet acquittement prononcé hier, charrie l'émotion de plusieurs millions de personnes à travers le monde. Mais, cette bonne nouvelle ne manque pas de reposer tout entier le débat : Qui sont alors les vrais auteurs des crimes enregistrés lors de la crise en Côte d'Ivoire ? Faut-il chercher d'autres présumés coupables aujourd'hui et donc d'autres victimes ?

Après l'avoir incarcéré 7 ans durant, la Cour pénale internationale n'a pas été capable de montrer que Laurent Gbagbo était coupable de tous ces crimes liés à la crise ivoirienne. Toutes ces années durant, alors que les victimes, leurs proches, leurs familles... demeuraient très accrochées à l'espoir qu'une véritable justice sera faite, voilà que la CPI déclare implicitement que Laurent Gbagbo - que

l'on a présenté comme le seul bourreau de tous ces milliers d'âmes - n'était qu'un trophée de guerre qu'on a vite fait de déposer dans une prison, loin de son pays. Sans qu'on ait pris au préalable, le soin de faire un véritable travail épistémologique qui devrait permettre, un beau jour, qu'une lumière juste et vive chasse les ténèbres les ténèbres de l'injustice, en mettant en avant le droit des victimes.

Aujourd'hui, il paraît clair

que l'on a manqué dans cette grande affaire, d'opter pour les méthodes justes, dignes d'une justice qui a à cœur de faire éclater la vérité et rendre justice pour passer un vrai baume sur les cœurs des victimes, les apaiser et pour avoir elle-même, le cœur net. La CPI a préféré une justice-folklore et est aujourd'hui victime de sa propre initiative. Résultat des courses : un cœur chagriné à la CPI comme dans la famille des victimes.

Entre justice et justesse, la CPI doit faire le choix

Avec cette décision, les cris de cœurs, les pleurs et les douleurs des victimes de la crise post-électorale en Côte-d'Ivoire résonnent aux quatre coins du monde, tout comme ces cris stridents de joie et bonheur des Fan de Gbagbo. Si cette décision venait à être définitive, il faudra alors chercher les victimes de la crise postélectorale ivoirienne, de même qu'il faudra chercher les vrais auteurs des crimes. Et quelle chance, on aura alors donné à la réconciliation et au pardon en Côte d'Ivoire ? Cette Arlésienne devra être chantée jusqu'à quand encore ? A quand les vrais actes d'humilité, fondateurs, terreaux et berceau d'une véritable réconciliation nationale ?

Dieudonné Korolakina

Acquittement de Gbagbo et de Blé Goudé Le choix de la raison ?

Le 15 janvier 2019 restera gravé dans les archives des décisions de la Cour pénale internationale les plus suivies et les plus commentées en Afrique et dans le monde. Premier chef d'Etat africain à être transféré et jugé par cette institution, Laurent Gbagbo a été acquitté après plus de 14 demandes de libérations provisoires infructueuses, et ce, malgré la faiblesse de l'argumentaire de l'accusation.

C'est le procès de l'histoire de la Côte d'Ivoire, et surtout de celui de la CPI. Un procès où se jouaient bien d'accords secrets que ne peuvent l'imaginer les Ivoiriens eux-mêmes. Car au-delà des charges retenues contre l'ancien président ivoirien et ses co-accusés, c'est à un test grandeur nature que s'est livrée cette Cour chapeauté par le nigérian

Chile Eboe-Osuji, élu tout juste en mars 2018. Pour ce que l'on peut considérer comme son tout premier dossier qu'elle a connu dans le cadre du jugement d'un président de République pour des crimes de guerre, crimes contre l'humanité, la CPI est allée jusqu'au bout. Un « jusqu'au-boutisme » incompréhensible, au regard de la faiblesse des

preuves dont détenait la procureure.

Laurent Gbagbo et son ministre Charles Blé Goudé auront passé près de 3 000 jours en détention et se seront présentés à plus de 230 audiences pour écouter une centaine de témoins avancer leur part de l'histoire, pour au final, être acquittés ce 15 janvier 2019. « À la majorité, les juges ont décidé que le procureur n'a pas démontré qu'il existait un plan commun destiné à maintenir Laurent Gbagbo au pouvoir », déclare le président, Cuno Tarfusser. La galerie frémit, certains visages crispés laissent apparaître des sourires. «

Le procureur ne s'est pas acquitté des charges de la preuve », poursuit le juge. À la majorité de deux voix contre une - la juge Herrera Carbucciona a exprimé une opinion dissidente -, la Cour conclut qu'elle « fait droit aux demandes d'acquittement sur l'ensemble des charges. ». Faut-il se réjouir de cette décision dont l'issue sautait aux yeux depuis le début de cette aventure ? Se pose alors avec une acuité nouvelle, l'épineuse question des missions dévolues à cette Cour et de son acharnement réel ou supposé sur les dossiers typiquement africains, au moment où bien de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité sont

commis au nez et à la barbe de ses dirigeants.

Au demeurant, nous retenons une victoire d'étape pour l'Afrique toute entière. Une victoire de la vérité et de la démocratie, même si elles ont été lentes à se manifester. Maintenant, la CPI ira-t-elle chercher les pro-Quattara pour qu'ils répondent aussi de leurs actes pendant la crise post-électorale ? Car, se limiter à cet acquittement ne saurait lui retourner cette crédibilité déjà entamée, du moins dans les mentalités des Africains qui estiment que la CPI reste une Cour de répression à double vitesse.

Alexandre Wémima

RDC / Présidentielle 2018

Des documents fuités indiquent la victoire de Martin Fayulu à plus de 60% des voix

Alors que la Cour constitutionnelle avait commencé à examiner le recours déposé par Martin Fayulu, afin de contester les résultats de la présidentielle du 30 décembre 2018 qui le donnaient deuxième, derrière Félix Tshisekedi, des milliers de documents ont fuité le 15 janvier 2019 vers plusieurs médias étrangers, qui prouveraient que le candidat de la coalition Lamuka est le véritable vainqueur de la présidentielle.

Pour les médias comme le Financial Times, TV5 Monde et Radio France internationale (RFI), qui ont eu accès aux documents fuités, il existe une corrélation étroite

entre ces résultats et ceux publiés par la Ceni et ceux détenus par la Cenco.

Les documents proviendraient, pour une part, de la Ceni, par

l'intermédiaire d'un lanceur d'alerte qui attestent que Martin Fayulu aurait obtenu 59,4 % des voix et concernerait 86 % des suffrages exprimés. L'autre partie émane de

l'Église catholique et le donne gagnant à 62,8 % des voix, ceci sur 43 % des suffrages.

La véritable question qui se pose est celle de savoir quelle crédibilité réserver à ces documents qui auraient été fuités ? Et s'il y a recomptage des voix, comment cela se fera-t-il ? Par la même Ceni ? Par un groupe d'experts dépêchés par les Nations unies ? Autant de questions qui restent en suspens et qui

promettent des lendemains sombres pour ce pays qui vient de connaître sa première alternance par les urnes depuis plus de 30 ans.

Selon les résultats de la Ceni, Félix Tshisekedi a été déclaré vainqueur de la présidentielle avec 38,57 % des suffrages exprimés. Martin Fayulu est arrivé deuxième, avec 34,83 %, devant Emmanuel Ramazani Shadary (23,84 %).

T.M.

Gouvernance économique

Le nombre d'entreprises créées au Togo a doublé depuis 2012

Pour faciliter la création d'entreprises et améliorer le climat des affaires au Togo, le gouvernement togolais a pris des décisions appropriées pour simplifier le processus de création d'entreprises. Et ces mesures favorisent de plus en plus la création d'entreprises. Entre janvier 2012 et novembre 2018, le Centre de formalités des entreprises (CFE) du Togo a enregistré au total 59 004 entreprises créées.

2015 et 2018 restent les années où plus d'entreprises ont été créées au Togo avec respectivement 10 816 et 10 545 entreprises créées. En 2018, on enregistre une augmentation du nombre d'entreprises créées de 27,5% par rapport à 2017. En 6 ans les formalités pour la création des entreprises se sont améliorées. Alors que le CFE a enregistré 4 330 entreprises créées en 2012, ce chiffre a atteint 10 545 en novembre 2018, soit plus du double. Des chiffres en croissance grâce à l'amélioration du climat des affaires dans le pays. Plus d'entreprises sont créées dans le secteur du commerce.

En 2018 par exemple 6 661 entreprises ont été créées dans ce secteur alors que les secteurs service et industrie ont enregistré respectivement 3 840 et 44. Sur les 2587 Sociétés à responsabilité limitée (SARL) créées en 2018, 2200, soit 85% se sont constituées sans avoir eu recours à un notaire. Selon les statistiques du CFE, les entreprises créées par les Togolais sont au nombre de 8 625, soit 82% des nouvelles entreprises contre 1 920 pour les étrangers.

Selon la Cellule climat des affaires, cette hausse des entreprises créées fait

suite aux réformes des autorités togolaises pour assainir l'environnement des affaires. Ces réformes seront reconduites et renforcées en 2019. C'est dans ce sens qu'il y a quelques semaines, le nouveau Code général des impôts et le Livre des procédures fiscales ont connu plusieurs réformes, afin d'accompagner les PME/PMI comme la réduction de 40% de l'imposition des redevables de la Taxe professionnelle unique (TPU) adhérent des Centres de gestion agréée (CGA) ou la réduction de 40% au titre de l'impôt synthétique pendant 2 ans pour les entrepreneurs non adhérents aux CGA



mais appartenant à une structure d'encadrement et de promotion du secteur informel. Le nouveau

code prévoit aussi la suppression de plusieurs droits et taxes.

Félix Tagba

Economie mondiale

La Banque mondiale annonce une baisse de 2,9% pour 2019

La Banque mondiale a annoncé une baisse de l'économie mondiale qui va passer d'un taux de 3% en 2018 à 2,9% en 2019. Cette chute s'explique par la baisse des échanges commerciaux internationaux et de l'activité manufacturière mondiale.

Selon l'édition de janvier 2019 des Perspectives pour l'économie mondiale de la Banque mondiale, la croissance mondiale connaîtra une baisse cette année à cause de l'affaiblissement du commerce et de l'investissement. Cette croissance passera à 2,9%. « Après avoir tourné à plein régime au début de 2018, l'économie mondiale a perdu de la vitesse en cours d'année et le chemin pourrait être encore plus cahoteux en 2019 », a indiqué la directrice générale de la Banque mondiale, Kristalina Georgieva. Elle ajoute que « l'intensification des vents contraires, économiques et financiers, auxquels sont confrontés les pays émergents et en développement risque de compromettre les progrès accomplis par la communauté mondiale dans la réduction de l'extrême pauvreté. Pour maintenir une bonne dynamique, les pays doivent investir dans le capital humain, promouvoir une croissance inclusive et établir des sociétés résilientes. »

En Afrique subsaharienne, l'institution indique que la croissance devrait s'accélérer jusqu'à 3,4% en 2019, en supposant une

diminution de l'incertitude pesant sur les politiques publiques, l'amélioration de l'investissement dans les grandes économies et la poursuite d'une croissance robuste dans les pays à faible intensité de ressources.

La croissance devrait s'accélérer au Nigéria, en Angola et en Afrique du Sud. Au Nigéria elle devrait atteindre 2,2% cette année avec la reprise de la production pétrolière et d'un scénario selon lequel une lente amélioration de la demande privée freinera la croissance du secteur industriel non pétrolier. En Angola la reprise du secteur pétrolier résultant de l'exploitation de nouveaux champs pétrolifères et de l'amélioration du climat des affaires par la mise en œuvre des réformes devrait favoriser la croissance du pays à 2,9% cette année. La Banque mondiale annonce qu'en Afrique du Sud l'expansion économique devrait être accélérée pour afficher un taux de 1,3 % dans un contexte caractérisé par les contraintes pesant sur la demande intérieure et le montant limité des dépenses publiques.

F.T.

Finances publiques

Les contrôleurs financiers à l'école de la gestion axée sur les résultats

Le ministère de l'Economie et des Finances organise depuis le lundi 14 janvier dernier à Kpalimé une formation sur les outils de gestion axée sur les résultats. Cet atelier est organisé dans le cadre du Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (Pamoci). L'atelier réunit les cadres de la direction nationale du contrôle financier. Il leur permettra de mieux accompagner la mutation du contrôle financier.

La formation sur les outils de la gestion axée sur les résultats s'articule autour de deux grands axes : « l'appréciation de la performance des programmes » et la « mutation du contrôle financier au contrôle budgétaire ». Les participants seront entretenus sur plusieurs sujets dont les principes et les caractéristiques de la soutenabilité budgétaire, l'appréciation de l'efficacité de la dépense et l'analyse des facteurs explicatifs de la dépense. Les nouveaux outils de gestion publique comme les projets et rapports annuels de performance seront également abordés.

Le Togo a entrepris des réformes dans la gestion publique. Le pays a adopté une loi portant code de transparence dans la gestion des



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

finances publiques issu de la transposition des directives portant cadre harmonisé des finances publiques dans l'Union ouest africaine (Uemoa). Pour ce faire, le pays s'est doté d'une feuille de route afin de mettre en œuvre ce nouveau code.

Pour M. Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances, « le contrôleur doit s'assurer de la légalité, de la régularité et de la conformité des opérations

et des actes à incidence financière, ainsi que de la soutenabilité budgétaire. Il doit apprécier également la qualité de la gestion budgétaire des ordonnateurs et évaluer la performance des programmes ».

Cette formation sera organisée en deux sessions. La première se fera du 14 au 18 janvier et la seconde du 21 au 25 janvier. Au total 120 cadres renforceront leurs capacités dans ce domaine.

F.T.

Commerce et agroalimentaire

Avancées notables ces dernières années au Togo

En 2016, les importations de marchandises du Togo s'élevaient à 1 086 999,8 millions de FCFA, en progression de 5,9% par rapport à 2015. Les exportations sont globalement passées de 420 213,9 millions de FCFA en 2015 à 450 947,3 millions de FCFA traduisant une augmentation de 7,3%. Les échanges intracommunautaires ont aussi progressé. Dans la population active agricole, on compte 47,1% d'hommes pour 52,9% de femmes. Les actifs, tous sexes confondus, âgés de 15 à 19 ans, représentent 19,2% de la population active agricole totale ; ceux de 20 à 54 ans qui constituent la force de travail indispensable à la production, atteignent 66,9% ; ceux de la tranche 55 à 69 ans : 9,2% et les actifs âgés de plus de 70 ans, 4,7%. Des chiffres et statistiques que Togo Matin vous laisse découvrir dans les domaines commercial, agricole et agroalimentaire.

Etat des lieux des échanges commerciaux au Togo



La ministre Bernadette Legzim-Balouki

Les importations intracommunautaires valent 57 993,0 millions de FCFA en 2016 en augmentation de 21,1% par rapport à 2015. Les exportations intracommunautaires s'élevaient à 243 603,9 millions de FCFA enregistrant une progression de 19,4% par rapport 2015. La part des exportations intracommunautaires est en progression à partir de 2013 passant de 41,3% à 54,0% en

2016. Cette part a augmenté de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2015. Contrairement aux exportations, la part des importations intracommunautaires du Togo est demeurée faible. Elle est passée à 5,3% en 2016 après avoir stagné à 4,7% de 2013 à 2015. La part de la valeur agrégée des importations et exportations intracommunautaires se situe dans l'intervalle 16%-20% de 2012 à 2016. Le principal

fournisseur du Togo au sein de l'Uemoa est la Côte d'Ivoire. Les importations des produits ivoiriens s'élevaient à 31,7 milliards de FCFA en 2016 en augmentation de 25,4% par rapport à 2015. Les autres fournisseurs secondaires sont le Sénégal, le Bénin et la Guinée-Bissau. En 2016, plus de la moitié des importations intracommunautaires du Togo ont été expédiées par la Côte d'Ivoire (54,7%). La Côte d'Ivoire est suivie par le Sénégal (15,3%), le Bénin (14,4%), la Guinée Bissau (10,9%) et le Burkina-Faso (4,4%).

Les principaux produits de l'Union importés sont les « huiles non brutes de pétroles ou minéraux bitumeux ; préparations à 70% ou plus » (17,9%), les « poissons congelés, à l'exception de ceux du n° 03.04 » (8,8%), les « cigares, cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac » (3,2%), les « savons ; produits organiques tensio-actifs ; papiers imprégnés » (3,0%) et le « coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus d'huiles ou bitumes » (2,1%). Globalement, la Chine demeure le premier fournisseur du Togo depuis 2009. En se limitant aux importations extracommunautaires, la part des importations des produits chinois est en constante augmentation et ont doublé en cinq ans passant de 14,4% en 2012 à 29,1% en 2016 (Tableau 9). Les importations moyennes des produits chinois représentent 20,4% des importations extracommunautaires moyennes sur la période 2012-2016. La Chine est suivie par la France (9,4%), la Belgique (4,8%), les Pays-Bas (4,6%) et les Etats-Unis (4,2%). Les dix premiers fournisseurs extracommunautaires du Togo représentent 61,7% des importations

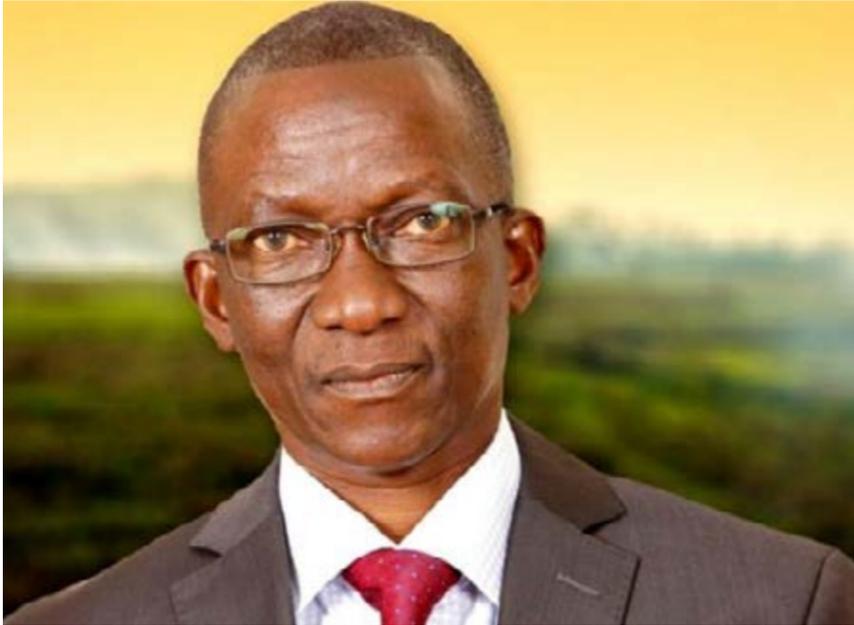
extracommunautaires moyennes sur les cinq dernières années.

La Commission de l'Uemoa conduit depuis 2014, un important projet de développement des statistiques sur les services. Les statistiques récentes disponibles sont celles de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest et elles datent de 2015. La répartition des échanges commerciaux totaux du Togo selon les continents montre que les importations togolaises proviennent davantage de l'Asie (grâce à la Chine) au détriment de l'Europe. En effet, la part des importations des produits européens est passée de 43,9% en 2014 à 35,6% en 2016 tandis que celle des produits asiatiques est passée de 34,0% à 45,8%. Comparativement aux importations d'origines européennes ou asiatiques, les importations des produits africains sont faibles et se situent les trois dernières années (2014-2016) dans la fourchette 13% à 18%.

A l'exportation, le Togo exporte principalement et davantage en Afrique (surtout l'Afrique de l'Ouest) car la part des exportations togolaises en Afrique est en constante augmentation ces trois dernières années passant de 63,4% en 2014 à 71,9% en 2016. La seconde région géographique vers laquelle le Togo exporte ses produits est l'Asie mais la part des exportations togolaises vers l'Asie est en recul passant de 22,6% en 2014 à 20,3% en 2015 et à 16,6% en 2016. La troisième région est l'Europe qui importe également de moins en moins les produits togolais.

Source: Rapport 2017 de la surveillance commerciale au Togo

La population active agricole au Togo: 51% dont les femmes surtout



Le ministre Orou Koura Agadazi

Pour la présente analyse, la population agricole active potentielle est celle dont l'âge est compris entre 15 et 69 ans révolus. Elle frôle les 1 564 900 actifs agricoles. Son influence sur la croissance de la production est déterminante dans un contexte où le capital mécanique fait un peu défaut. Toutefois, une union du peu d'investissements et du travail attendu de cette population active ainsi qu'une progression de la science et de la productivité, résultant du niveau d'instruction de cette main-d'œuvre agricole, permettront d'augmenter la production. Les progrès de productivité se manifestent quand même, aussi infimes soient-ils. La production agricole obtenue par les personnes âgées de plus de 70 ans, pratiquant les activités agropastorales, est considérée comme marginale. Il faut reconnaître que l'exploitant agricole togolais reste actif aussi longtemps que sa force physique le lui permet. Il faut également reconnaître que le chômage frictionnel est

presque inexistant en milieu rural contrairement au milieu urbain, dans la mesure où la presque totalité des actifs ruraux trouve à s'occuper. Les caractéristiques de cette population active sont presque identiques à celles de la population agricole. Cependant, il conviendrait de mettre en évidence quelques indicateurs intéressants. La prédominance des femmes dans ces tranches d'âge est visible à l'exception, toutefois, de la tranche 15-19 ans dans laquelle la proportion des femmes actives agricoles est de 44% contre 56% pour les hommes à cause probablement de l'exode rural des filles à des fins professionnelles. Concernant les tranches 20-54 ans et 55-69 ans, les femmes représentent 53,1% et 51,7% respectivement.

Source: chiffres et statistiques extrait du rapport du 4ème recensement national de l'agriculture.

Accords de prêt et de gestion de don au profit du Togo

Christian Adovelande, président de la BOAD, et Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo, ont procédé à la signature de deux accords

de prêts et d'un accord de gestion de don relatifs à trois (03) opérations relevant de secteurs prioritaires pour le gouvernement et les populations togolaises. Il s'agit concrètement du Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo); du projet d'alimentation en eau potable de centres semi-urbains et du projet d'hybridation de moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec système solaire. Ces opérations s'inscrivent dans le Plan national de développement 2018 - 2022 (PND) du Togo, qui constitue le cadre de référence des interventions sur le moyen et long terme. Ce plan a pour but de favoriser une croissance à fort impact sur le développement humain durable et équitable.

Le projet d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains, s'inscrit dans le programme d'alimentation en eau potable de 89 centres semi-urbains au Togo. Il s'agit des centres les moins couverts, avec un taux de couverture de 20% pour une moyenne nationale de 50%. Le projet porte sur la construction de trente-cinq (35) systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six (46) centres semi-urbains à travers la réalisation de: cinq (05) prises en rivière et quarante-huit (48) forages; trente-cinq (35) unités de traitement pour une production de 28 056 mètres cubes par jour d'eau potable; 369 459 mètres linéaires de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable; et trente-neuf (39) châteaux d'eau d'une capacité totale de 7 650 mètres cubes desservant 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers. Dans le cadre du financement de ce projet, la BOAD met à la disposition de la République togolaise, un montant de 10 milliards de FCFA; ce qui porte à 51,8 milliards de FCFA, le cumul des interventions de la BOAD dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Togo.

Enfin, le projet d'hybridation de moteurs diesel des Plateformes Multifonctionnelles avec du

système solaire, a pour objet, l'installation d'équipements solaires photovoltaïques sur les plateformes multifonctionnelles installées par le Programme d'appui au développement à la base (Pradeb). Ce projet est en cohérence avec le Système transparent d'allocation des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (Fem 6) en faveur du Togo. Le don de 2,6 millions de dollars US, soit 1,3 milliard de FCFA, mobilisé auprès du Fem et administré par la BOAD en sa qualité d'Agence de mise en œuvre dudit Fonds, vient atténuer et bonifier les externalités du Programme d'appui au développement à la base (Pradeb), un projet approuvé en 2012 par la BOAD pour un montant de 6 milliards de FCFA. En cohérence avec la ratification de l'accord de Paris sur les changements climatiques et l'Adoption des 17 Objectifs pour le développement durable par l'Etat togolais, la mise en œuvre de ce projet permettra: d'accroître l'accès des populations de cinquante (50) villages du Togo à l'électricité et aux services énergétiques modernes propres grâce au développement et à l'utilisation des technologies de l'énergie solaire; de former les acteurs des institutions nationales à la planification et à la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable; de former les populations à la base dans les zones bénéficiaires à l'utilisation et à la maintenance des équipements solaires; de créer une centaine de micro-entreprises rurales autour des plateformes; et d'éviter, d'ici 2035, l'émission de 4 019 099 tonnes équivalent CO2 de gaz à effet de serre (Ges) liée à l'utilisation des énergies fossiles, contribuant ainsi à la mise en œuvre des engagements du Togo au titre des Contributions nationales déterminées (CDN) en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Source: Direction de la communication, du marketing, des relations publiques et du savoir de la BOAD
Dossier réalisé par Attipoe Edem Kodjo

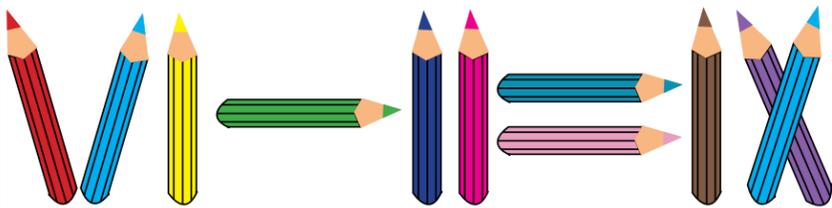
AVIS DE DECES

EN MEMOIRE DE NOTRE CHERE ET REGRETTEE

Doïse Sohoïnde Dorcas dite Yaovino

Rappelée à Dieu

le 24 Octobre 2018 à Lomé

dans sa 88^e année**Programme des cérémonies****Mardi 05 Février et Mercredi 06 Février 2019:**Présentation de condoléances à Djifa-Kpota de 18h à 20h,
Maison HOGLONOU sise derrière le côté Est du marché de Djifa**Vendredi 08 Février 2019****Veillée:** à partir de 20h à l'aube,
Lieu: Hounakopé, Afagnan-Gblétta
(Bas-Mono Togo)**Samedi 09 Février 2019****Lieu:** Inhumation au cimetière
familial Afagnan Gblétta
(Bas-Mono), Togo
Heure: A partir de 08h30*La famille vous remercie***Traduction**Avez-vous un texte, un document, un
diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com**Jeu**Déplacez un seul crayon ci-dessous pour
que cette opération en chiffres romains
soit exacte**Photo du jour**

Légendez et commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier,
Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e
étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél:
22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26**OPERATEURS TELEPHONIQUES**MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14**SANTE GENERALISTES**DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse /
Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72**OU MANGER ET DORMIR A LOME?**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél :
90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11**MUSCULATION ET MASSAGE**Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES
ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90
24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph
Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70**AGENCE DE COMMUNICATION****Larry Event Day (LED)**Une agence événementielle, Organisation
d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des
Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com**SUPERS MARCHES A LOME**CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle
Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43**FRUITS ET LEGUMES**MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super
Marché Le Champion)
MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du
Super Marché RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
(Qtier Adidogomé, carrefour des
Franciscains), Tél: 91 81 25 38**DANSE ET COURS DE ZUMBA**AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC.
Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES
ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana
BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle
africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél :
91 70 61 86**AVIATION**AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99**Pharmacies de garde de Lomé
du 14 au 21 / 01 / 2019**

St ANTOINE	1048, Avlibération	22 21 29 64
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
N-D de MEDJ	Bd du 13 Jan	22 35 20 02
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	96 32 97 60
KODJOVIKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
ISIS	NUKAFU Gapkpoto	70 44 83 87
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
HEDZLANAWÉ	HEDZLANAWÉ	22 26 49 61
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
PHARMACIE	2000 BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECAL	Adidogomé,	99 91 13 42
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route SEGBE,	93 95 80 78
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito,	70 42 37 72
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoè Logopé,	99 85 89 07
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

**Quelques ambas-
sades et consulats**

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Festival Afrique du rire Le rire unit l'Afrique

La deuxième édition du festival Afrique du rire se déroulera du 18 au 31 janvier prochain, dans 6 villes africaines, notamment Abidjan, Bamako, Dakar, Marrakech, Rabat et Casablanca. Ce festival itinérant « Afrique du rire » entend encore une fois faire hurler de rire l'Afrique.

Le festival « Afrique Du Rire », un fou rire collectif qui, pour sa deuxième édition accueillera des artistes africains très populaires, pas seulement en Afrique mais partout dans le monde. Au nombre de ces artistes, on peut citer Oualas, Rachid Badouri, Wahud Bouzidi, Dahico et plusieurs autres personnalités qui fouleront les planches pour nous divertir et pour nous réunir.

La présente édition est sous le haut parrainage

de sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc. Justement, d'Abidjan à Marrakech, de Rabat à Casablanca, et de Bamako à Dakar, la culture fédère les peuples de notre continent.

Le rendez-vous du festival humoristique itinérant se tiendra dans six villes de quatre pays africains à savoir le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Maroc. Les dates de la tournée « Afrique du rire » 2019 sont les suivantes : Abidjan, le 18 janvier ; Marrakech, le 20 janvier

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

2^{ÈME} ÉDITION

AFRIQUE DU RIRE

20 JANVIER 2019

À MARRAKECH

PAAIS DES CONGRÈS - 20H30

VENTE TICKET Guichet

QUALAS
RACHID BADOURI
WAHID BOUZIDI
DAHICO
DIGBELI CRAVATE
GOHOU MICHEL
AMOUTATI
JOEL N'GADI
LE MAGNIFIQUE
CLECLE
EN K.2K
LES ZINZINS

Sponsors officiels

Partenaires média

Transporteur officiel

; Rabat, le 21 janvier ; Casablanca, le 22 janvier, Bamako, le 29 janvier ; Dakar, le 31 janvier.

Initié par l'humoriste maroco-ivoirien Tarik Lazrak alias Oualas, et coproduit par Reda El Bradi,

l'événement veut mettre en avant les talents africains, émergents ou confirmés, sur de vraies scènes et face à un large public.

Environ vingt-sept humoristes du Maroc et

d'Afrique ont réuni leurs talents pour la première édition du festival itinérant « Afrique du rire », unique sur le continent. Cette première avait eu le 2 novembre 2017.

Nadia Edodji

La danse Outil de résilience

Les femmes victimes de la guerre en République démocratique du Congo pourront surmonter psychologiquement cette dure épreuve grâce à la danse. Âgées entre 16 et 17 ans, elles ont déjà été réparées, physiquement par le docteur Denis Mukwege, co-laureat pour le prix Nobel de la paix 2018. Mais concernant le mental, le jeune danseur Bolewa et son équipe s'en chargent.

Baptisée Re-création, cette initiative du danseur Bolewa à travers son association « Loba » entend utiliser la danse comme outil de résilience, un moyen de ne pas sombrer. Ainsi ces femmes victimes des mutilations génitales expriment la douleur, la dépression à travers leurs corps

pour surmonter l'insupportable.

« Je comprenais le besoin de ces femmes qui ont besoin d'être réparées, mais elles n'ont pas les mots donc il faut passer par un autre chemin qui est le corps. Cela faisait complètement sens avec le corps meurtri de ces femmes, qu'on attaque par leur corps



Bolewa Sabourin

pour atteindre leur cerveau... afin de créer la terreur... Et la réponse de l'autre côté c'est de créer le bonheur par leur danse et par le corps qui va leur permettre

de se reconstruire », a exprimé Bolewa.

Danseur et « artiste », militant et homme engagé, Bolewa Sabourin a fait de l'art un

puissant instrument de thérapie. Il veut aller plus loin en mettant ses dons au service des autres, à travers son association Loba.

Nadia Edodji

Lire

« L'homme qui rit » de Victor Hugo. Ed Hauteville-House, 1869 Pp 86-87

« ...L'écueil recommençait. Après les Casquets, Ortach. La tempête n'est point une artiste, elle est brutale et toute-puissante, et ne varie pas ses moyens. L'obscurité n'est pas épuisable. Elle n'est jamais à bout de pièges et de perfidies. L'homme, lui, est vite à l'extrémité de ses ressources. L'homme se dépense, le gouffre non. Les naufragés se

tourneront vers le chef, leur espoir. Il ne put que hausser les épaules ; morne dédain de l'impuissance. Un pavé au milieu de l'océan, c'est le rocher Ortach. L'écueil Ortach, tout d'une pièce, au-dessus du choc contrarié des houles, monte droit à quatre-vingts pieds de haut. Les vagues et les navires s'y brisent. Cube immuable, il plonge à pic ses flancs rectilignes dans les innombrables courbes serpentantes de la mer. La nuit il figure un billot énorme posé sur les plis d'un grand drap noir. Dans la tempête, il attend le coup de hache, qui est le coup de tonnerre. Mais

jamais de coup de tonnerre dans la trombe de neige. Le navire, il est vrai, a le bandeau sur les yeux ; toutes les ténèbres sont nouées sur lui. Il est prêt comme un supplicé. Quant à la foudre, qui est une fin prompte, il ne faut point l'espérer.

La Matutina, n'étant plus qu'un échouement flottant, s'en alla vers ce rocher-ci comme elle était allée vers l'autre. Les infortunés, qui s'étaient un moment crus sauvés, rentrèrent dans l'angoisse. Le naufrage, qu'ils avaient laissé derrière eux, reparaisait devant eux. L'écueil ressortait du fond de la mer. Il n'y avait

rien de fait. Les Casquets sont un gaufrier à mille compartiments, l'Ortach est une muraille. Naufrager aux Casquets, c'est être déchiqueté ; naufrager à l'Ortach, c'est être broyé. Il y avait une chance pourtant. Sur les fronts droits, et l'Ortach est un front droit, la vague, pas plus que le boulet, n'a de ricochets. Elle est réduite au jeu simple. C'est le flux, puis le reflux. Elle arrive lame et revient houle. Dans des cas pareils, la question de vie et de mort se pose ainsi : si la lame conduit le bâtiment jusqu'au rocher, elle l'y brise, il est perdu ; si la houle revient avant que

le bâtiment ait touché, elle le remmène, il est sauvé. Anxiété poignante. Les naufragés apercevaient dans la pénombre le grand flot suprême venant à eux. Jusqu'où allait-il les traîner ? Si le flot brisait au navire, ils étaient roulés au roc et fracassés. S'il passait sous le navire... Le flot passa sous le navire. Ils respirèrent. Mais quel retour allait-il avoir ? Qu'est-ce que le ressac ferait d'eux ? Le ressac les remporta. Quelques minutes après, la Matutina était hors des eaux de l'écueil. L'Ortach s'effaçait comme les Casquets s'étaient effacés ... »

Développement du football togolais Que retenir de la visite de la Fifa au Togo?

Dans un communiqué de la Fédération togolaise de football (FTF), publié vendredi 04 janvier 2019, Gianni Infantino, président de la Fédération internationale du football association (Fifa), est attendu le 09 janvier, à Lomé. Effectivement, le patron du football mondial a foulé le sol togolais le mercredi dernier. Après son assise avec les acteurs du football togolais, en passant par un entretien avec le président togolais, Faure Gnassingbé, on peut retenir deux grands axes de cette visite.

Le football féminin et le programme Forward du Togo ont été au menu des discussions de la visite de la Fifa et de la CAF au Togo. En interview à la présidence après son entretien avec le président de la République togolaise, Gianni Infantino s'est exprimé sur le football féminin.

A la question de savoir ce que fera la Fifa si le football togolais ne prenait pas un envol comme promis, Gianni Infantino fait confiance aux autorités du football togolais qu'il qualifie de "sérieux". Néanmoins, il rassure que la Fifa suivra de près le projet pour que cela connaisse les résultats escomptés. Si

ce n'est pas le cas, « Nous reviendrons et prendrons des décisions », a insisté le président de la Fifa.

Plus de problèmes avec le Togo, la Fifa financera désormais les projets soumis par la FTF grâce au projet Forward. Lors de son séjour mercredi dernier à Lomé, le président de la Fifa, Gianni Infantino, a annoncé que le problème avec le Togo était réglé grâce au travail de la Fédération togolaise de football. Le Togo, depuis deux ans, ne bénéficiait pas des retombées des fonds Forward de la Fifa. Les fonds Forward visent à soutenir les pays membres de la Fifa en finançant les projets qu'ils soumettent



Gianni Infantino à Lomé (crédit photo Togo matin)

à l'instance dirigeante du football mondial. « Le problème est réglé, le Togo bénéficie aujourd'hui totalement du soutien de la Fifa, mais tout cela, c'est grâce au travail qui a été effectué par la FTF », a affirmé Gianni Infantino, lors de sa conférence de presse à l'hôtel 2 février, juste après la réunion avec les acteurs du football.

Le bureau exécutif de la FTF dirigé depuis deux

ans par le colonel, Guy Akpovy a eu du mal à fournir le bilan financier des mandats écoulés de l'instance dirigeante du football national ; ce qui a retardé le financement des projets. La FTF a pu finalement fournir à l'instance dirigeante du football mondial, les bilans financiers des exercices précédents de bureau exécutif, ce qui facilitera désormais le dégel des fonds. « Vous connaissez la situation

dans laquelle était la FTF, malheureusement, cela retardé le développement du football. Cela a fait en sorte qu'on a pas pu faire ce qu'on a voulu les deux premières années », a ajouté Gianni Infantino.

La FTF a d'ores déjà présenté des projets d'infrastructures pour la réhabilitation des stades d'Atakpamé, Sokodé et Kara, la construction d'un bloc technique au siège de la FTF et également un projet de développement du football des jeunes garçons et filles. « Tous ces projets présentés dans ce document que la FTF va mettre en place seront financés grâce au fonds du programme Forward qui n'étaient pas perdus », a conclu le patron du football mondial.

Le public sportif togolais espère la réalisation des projets sur le développement du football togolais, et souhaite vivement le suivi des travaux par la Fifa comme convenu.

Attipoe Edem Kodjo

Week-end des internationaux Togolais

Le Togolais Sewonou Koidjo fait bonne impression

L'attaquant togolais Sewonou Koidjo Eli, débute fort la saison 2018 - 2019 et entame l'année civile 2019 de la plus belle manière du côté de la D1 nigérienne. Le week-end dernier, l'international togolais s'est véritablement lancé en inscrivant son premier but lors de la troisième journée.



Sewonou Koidjo

Le dimanche 13 janvier 2019, l'AS Sonidep, club du jeune gaucher togolais, était en déplacement chez l'As douane pour le compte de la troisième journée du championnat nigérien (Super Ligue). L'As Sonidep, après un carton plein les deux premières journées, est tombé sur une formation de la Douane qui voulait déjouer les plans du visiteur.

Durant tout le match âprement disputé, l'As

Sonidep voyait se pointer à l'horizon son premier nul en championnat de la saison. L'As Douane pensait faire une belle opération en gardant ses filets vierges. Mais c'est sans compter sur la vigilance et l'intelligence du buteur togolais Sewonou Koidjo, qui trouve le chemin des filets de la tête sur un coup franc. Un but salvateur survenu en toute fin de match, qui tue l'espoir des douaniers et qui permet à L'As Sonidep d'enregistrer

sa troisième victoire de rang (9 points), et d'être au-devant du championnat. Au-delà de ce premier but du Togolais, il a aussi à son actif deux passes décisives.

1 but et 2 passes décisives à seulement 3 journées, Sewonou Koidjo prouve qu'il a toujours du jus dans les jambes. Un jus qui pourra éteindre la soif des sélections nationales togolaises.

Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm
togomatin

sur **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com www.alome.com

Vœux de fin d'année

Quelle signification et impact dans la vie de l'individu?

Dans le monde entier, l'on a pour habitude d'échanger des vœux à l'avènement d'une nouvelle année. Même si tout le monde ne croit pas aux vœux, c'est une habitude qui est solidement et durablement enracinée dans nos sociétés. Toutefois et le débat revient régulièrement, quel impact peuvent avoir les vœux dans la vie de l'individu ?



« Bonne et heureuse année », « meilleurs vœux de santé de prospérité » etc... sont quelques formules qui sont utilisées lors des échanges de

vœux. Parfois tout le mois de janvier est consacré à ce cérémonial, surtout dans les pays comme le nôtre où le nouvel an est célébré au cours de ce mois. En général, aucune signification particulière n'est donnée aux vœux. Il s'agirait de souhait de bonnes intentions à son prochain.

On a par le passé entendu des chansons qui allaient dans le même sens. Par exemple « cette année c'est l'année de mon année ». Une façon pour l'individu qui fredonne

cette chanson de dire que sa vie changera au cours de l'année qui vient de commencer. Cela reste parfois une sorte de motivation ou de stimulant psychologique. Certains y accordent une importance particulière, à la limite même un attachement presque religieux. Ces vœux pourraient être exaucés par Dieu ou une autre divinité ou attirer peut-être une énergie positive en leur faveur. Pour d'autres par contre, cela n'a aucun effet possible sur la vie de

l'individu. Ils veulent plutôt accorder la réussite à l'individu lui-même.

Pour illustrer cette idée, un auteur affirmait sur une chaîne de télévision : « quels que soit les vœux qu'on puisse vous faire, votre bonheur dépend de vous-même ». En d'autres termes, il ne faut pas rester les bras croisés et voir les bonnes choses pleuvoir dans sa vie. Il faut travailler dur pour y parvenir. Les vœux peuvent avoir un quelconque effet peut-être, mais l'individu a une grande responsabilité dans ce qui arrive dans sa vie.

Edem Dadzie

Polémique / Fièvre Lassa

Un seul décès confirmé, selon le gouvernement

La fièvre hémorragique à virus Lassa n'a enregistré qu'un seul décès confirmé, a précisé hier mardi lors d'une conférence de presse, le ministre de la santé, Prof. Moustapha Mijiyawa.

Le seul décès confirmé est celui enregistré le 8 janvier à Doufelgou, environ 460 km au nord de Lomé, a-t-il souligné. « Ce seul cas confirmé a été déclaré d'emblée au niveau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et porté au niveau de la direction régionale. Ce qui fait que l'équipe du ministère de la santé qui a été appuyée par l'équipe locale a été en même temps, accompagnée par un expert de l'OMS », a indiqué le ministre. Le deuxième cas suspect, a précisé Prof. Mijiyawa, n'a pu être confirmé, faute de diagnostic, le malade ayant été vite enterré. Un communiqué a

circulé ces derniers jours sur les réseaux, afin de retrouver les contacts, surtout ceux qui étaient à bord du véhicule ayant transporté la jeune fille (âgée de 20 ans) décédée durant le trajet. Le ministre a profité de l'occasion pour faire le point de la situation, et surtout mettre l'accent sur la provenance des cas souvent enregistrés au Togo.

Selon le ministre, les victimes sont des compatriotes qui reviennent souvent des pays où la maladie est endémique.

« Depuis quelques années, nous avons eu à enregistrer quelques

cas. Et à chaque fois, nous avons eu des cas qui ne sont pas ce qu'on peut appeler des cas autochtones, car nous avons des pays voisins où sévit la maladie de façon endémique. Et compte tenu du fait que nous avons des compatriotes qui vivent dans ces pays-là, de temps en temps, ils viennent avec la maladie », a-t-il expliqué.

« Nous sommes en train de renforcer toutes les dispositions, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, aussi bien par les ressources endogènes que par l'appui de nos partenaires », a-t-il ajouté.



Prof. Moustapha Mijiyawa

Au Bénin voisin, 15 cas ont été enregistrés dont 6 confirmés, a annoncé le 4 janvier dernier à la presse Benjamin Hounkpatin (ministre béninois de la santé). Mais aucun décès n'est enregistré depuis le début de l'épidémie le 5 décembre 2018.

En rappel, la fièvre de Lassa est une fièvre hémorragique virale aiguë d'une durée d'une à quatre semaines qui sévit en Afrique occidentale. Le virus de Lassa se transmet à l'homme par contact avec des aliments ou des articles ménagers contaminés par l'urine

ou les excréments de la souris.

La fièvre de Lassa est endémique au Bénin, au Ghana, en Guinée, au Liberia, au Mali, en Sierra Leone et au Nigeria, mais elle est sans doute présente aussi dans d'autres pays d'Afrique occidentale. Le Togo fait partie des nouveaux pays.

La transmission se fait par les excréments de rongeurs ou par contact direct avec du sang, des urines, des selles ou d'autres liquides biologiques d'une personne malade.

Savoirnews.net





Opti



Bonne Année
2019

La Banque Autrement
www.coris-bank.com

